



# MAIRIE D'ARTHON EN RETZ

1, rue de Pornic  
44320 ARTHON EN RETZ

---

## Séance du 1<sup>er</sup> juin 2010

L'an deux mille dix, le premier juin, à vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune d'Arthon en Retz, se sont réunis, en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LAIGRE, Maire.

Etaient présents : MM. LAIGRE Joseph, GRELLIER Yves, GUILBAUD Hubert, CHAUSSEPIED née BATARD Claudine, GRASSET Gilles, GERAY née CHOBLET Marie Françoise, DESOBRY née HOECKMAN Laurence, GOUY Jean-Christophe, DUTERTRE née BAHUAUD Catherine, GARDELLE née GARRAUD Pascale, BRIANCEAU Philippe, GUILLOT Alexandre, PLISSONNEAU Marie Thérèse, MALARD Pierre, SORIN Jean-Luc, GROUHAN François, PONEAU née AUDION Michelle, ROUET née RENAUDINEAU Christelle, DUPORTAIL Marie-France, MALECOT Claude, CHAIGNEAU née COROLLER Patricia, CROM née HAMON Anne.

Le Conseil a choisi comme secrétaire Monsieur GUILLOT Alexandre.

---

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la précédente réunion.

---

## TAUX D'IMPOSITION 2010

Le Maire informe que la préfecture demande que le conseil municipal revote les taux d'imposition votés le 26/03/10.

En effet, du fait que le conseil n'a pas voulu augmenter le foncier non bâti, le vote ne respecte pas le lien des taux avec la cotisation foncière des entreprises (CFE) mis en place dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle. Si le conseil veut garder le même taux de cotisation foncière des entreprises CFE, il doit donc augmenter celui du foncier non bâti dans la même proportion. Dans le cas contraire, il doit baisser le taux de cotisation foncière des entreprises (maximum 16,32 %).

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- dit que le taux du foncier non bâti sera de 59,26 %,

- fixe donc les taux d'imposition 2010 à :

* taxe d'habitation	17,42
* foncier bâti	18,54
* foncier non bâti	59,26
* taxe professionnelle	16,42.

---

## BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2010

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- vote le budget supplémentaire 2010 de la commune qui s'établit ainsi :

* dépenses de fonctionnement	338.810,97 €,
recettes de fonctionnement	338.810,97 €,
* dépenses d'investissement	3.170.414,19 €,
recettes d'investissement	3.170.414,19 €.

---

## **TAXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES**

Après délibération, le conseil municipal accepte de passer en non-valeur des créances irrécouvrables notamment de cantine pour un montant global de 164,25 €.

La somme correspondante est inscrite à l'article 654.

---

## **PROPOSITION DE MODE D'AMENAGEMENT FONCIER ET DE PERIMETRE SUR LES COMMUNES DE VUE, FROSSAY, CHEIX EN RETZ, ROUANS, ARTHON EN RETZ ET CHEMERE, LIES A LA DEVIATION DE VUE – RD 723.**

Le conseil municipal prend connaissance :

- o de l'étude d'aménagement réalisée par la société de géomètres experts GEO 3D et le bureau d'études environnementales ATLAM,
- o de la proposition de mode d'aménagement, du périmètre et des prescriptions à respecter dans le cadre du nouveau parcellaire et des travaux connexes faite par la commission intercommunale d'aménagement foncier lors de ses séances du 25 juin et du 15 septembre 2009,
- o du rapport du commissaire enquêteur après enquête sur le mode d'aménagement et sur le périmètre,
- o de l'avis de la commission intercommunale en date du 1<sup>er</sup> mars 2010 après enquête et examen des réclamations,
- o du plan du périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé.

Le conseil municipal, en application des articles L.121.-14 et R 121-22 du Code rural, après en avoir délibéré :

- prend acte des prescriptions de l'étude d'aménagement,
- constate qu'aucune observation mettant en cause le principe de l'aménagement foncier agricole et forestier n'a été formulée en ce qui concerne le périmètre proposé,
- approuve les prescriptions définitives proposées par la commission intercommunale visant à la protection de l'environnement, du cadre de vie et de la gestion de l'eau, énoncées lors de sa réunion du 25 juin 2009,
- approuve les propositions définitives de la commission intercommunale quant à la procédure d'aménagement foncier agricole et forestier et quant au périmètre à l'intérieur duquel elle sera appliquée, énoncées lors de sa réunion du 1<sup>er</sup> mars 2010,
- émet un avis favorable sur la proposition de périmètre, de mode d'aménagement foncier ainsi que sur les prescriptions environnementales à respecter dans le cadre du plan du nouveau parcellaire et des travaux connexes.

---

## **COMMUNICATION SUR LE CONSEIL DES SAGES**

Le Maire et Madame GERAY disent que le consultatif « conseil des Sages » a commencé à travailler.

Ainsi deux sujets ont retenus particulièrement l'attention des Sages :

- la création de jardins familiaux (à cet égard un positionnement dans la zone d'aménagement naturel de la cure paraît judicieux),
- l'aide à l'Etoile Arthonnaise pour la préparation du centenaire de cette association.

Le conseil municipal se félicite de l'appropriation de ces réflexions qui méritent d'être approfondies et nécessiteront sans doute un fort investissement des Sages.

Un sein de cette instance une secrétaire et un animateur ont été nommés.

---

## **COMMISSIONS ET DELEGATIONS**

Madame DESOBRY dit que la commission « enfance » se réunira le 15/06/10 pour préparer le dossier du conseil municipal d'enfants qui sera présenté aux CM1 et CM2.

Monsieur GRASSET avise de la prochaine réunion « urbanisme » avec la communauté de communes de Pornic : le 17/06/10 à 14 h 00.

D'autre part, il a commencé sur la commune la tournée des points d'eau utiles pour la prévision incendie avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

Monsieur GUILBAUD fait le point des travaux en cours :

- rue du Stade : fin des travaux prévue fin juin,
  - cantine de La Sicaudais : couverture finie et cloisons en cours, le dossier avance bien,
  - salle omnisports : la salle 12x12 est finie, la salle de tennis de table le sera après la mise en peinture du médium, la grande salle et les vestiaires sont en cours,
  - station d'épuration : les 3 grands bassins sont terminés,
  - les columbariums sont commandés, mise en place dans l'été,
  - Grand Fief : les voies seront terminées cet été avec instauration d'une zone 30, 4 ralentisseurs et 1 rétrécissement de voie pour la sécurisation,
  - sécurisation routière du bourg de La Sicaudais : le Département a émis un avis, l'Équipement doit modifier le projet pour s'y conformer,
  - sécurisation rue de Bourgneuf : le Département accepte que la commune aménage à ses frais un cheminement piéton et préconise une limitation de vitesse à 70 kms/h,
  - stationnement alterné à Haute Perche : il faut proposer un plan établi avec l'Équipement,
  - rue de Chauvé à La Boizonnière : le Département refuse l'établissement d'un passage piéton face aux abribus.
- Madame DUTRETRE dit que des balises pourraient être implantées au regard de ceux-ci (idée à soumettre). La limitation de vitesse n'est toujours pas mise en place par le Département.

Monsieur GRELLIER dit que la commission « associations » se réunira le 10/06/09 à 20 h30 pour examen d'un nouveau règlement de la salle omnisports. Il évoque avec Monsieur GUILBAUD le changement de fonctionnement qu'imposeront, pour tous les utilisateurs (associations, écoles, personnel communal, particuliers), la mise en place d'un contrôle sécurisé des entrées, l'installation d'une alarme anti-intrusion et le respect strict et obligatoire du nouveau revêtement de la grande salle particulièrement fragile (changement impératif de chaussures pour emprunter le nouveau tapis).

D'autre part, il a assisté à une réunion visant à confier, au 01/01/2011, les transports scolaires à la fédération des communautés de communes du Pays de Retz avec pour chef de file la communauté de communes de Pornic. Les délégués communaux actuels resteraient pour l'instant en place dans la commission chargée du transfert de compétence.

Madame CHAUSSEPIED dit que la signalétique des bâtiments est commandée, les plans suivront.

La commission pour le concours des maisons fleuries va bientôt faire sa tournée.

La communication sur la partie environnement est maintenant incluse dans le journal d'informations de la communauté de communes de Pornic.

Elle a participé à une visite de l'écocentre de Sainte Anne dont les travaux avancent rapidement. Elle regrette que celui-ci n'ait pas bénéficié d'une cérémonie de pose de la première pierre comme les autres infrastructures de l'intercommunalité.

Madame GERAY fait part de sa participation à plusieurs réunions :

- avec la communauté de communes de Pornic : dans la cadre d'un recensement technique des actions menées par chaque commune dans le domaine de l'enfance ; sachant que l'aspect politique devra faire l'objet d'une attention particulière ultérieure,
- avec la maison des adolescents qui veut mieux se faire connaître après des communautés de communes et des communes où des permanences pourraient être tenues selon les besoins,
- avec la mission locale qui se porte bien mais qui regrette le manque de centres de formation dans la région,
- avec INSERETZ qui est en difficulté financière due au recul de ses prestations auprès des particuliers et au désengagement de l'Etat. Un projet de garage associatif est envisagé.

---

## **QUESTIONS DIVERSES**

Madame CROM dit que les cloches de l'église de La Sicaudais ne sonnent plus. Un devis de réparations a été transmis et une remise en fonctionnement suivra.

Le Maire rappelle que le 07/06/10 le rapport d'activités 2009 de la communauté de communes de Pornic sera présenté.

Le Maire fait état du décès de Monsieur ROUL, ancien Maire de 1996 à 2001.

*Les dates des prochains conseils municipaux sont fixées aux mercredi 7 juillet, jeudi 9 septembre, vendredi 8 octobre, lundi 8 novembre et mardi 14 décembre 2010, à 20 h 30.*

---

**LAIGRE**

**GUILBAUD**

**GRASSET**

**DESOBRY**

**DUTERTRE**

**BRIANCEAU**

**PLISSONNEAU**

**SORIN**

**PONEAU**

**DUPORTAIL**

**CROM**

**GRELLIER**

**CHAUSSEPIED**

**GERAY**

**GOUY**

**GARDELLE**

**GUILLOT**

**MALARD**

**GROUHAN**

**ROUET**

**MALECOT**